

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS,
DE L'AUTONOMIE
ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES
ET LES HOMMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2024

Paul Christophe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes a réuni les grands acteurs de la solidarité pour un bilan et une feuille de route autour du Pacte des Solidarités.

Aujourd'hui, le Ministre des Solidarités, Paul Christophe, a accueilli les principaux acteurs de la solidarité nationale pour une réunion d'échange et de concertation, en présence de la Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, Anne Rubinstein. Cet événement, organisé pour la deuxième fois depuis juin, reflète l'engagement du Ministre à ancrer un dialogue continu avec les associations, collectivités locales et entreprises, toutes mobilisées dans le cadre du Pacte des Solidarités.

Le Ministre a rappelé que cette rencontre répond à l'ambition du Gouvernement, guidé par le Premier ministre, de faire de la fraternité un pilier de l'action publique. Dans un contexte marqué par une augmentation significative des besoins de soutien pour les plus fragiles, ce rendez-vous vise à renforcer la coordination autour du Pacte des Solidarités lancé en septembre 2023. Ce pacte, structuré autour de quatre axes prioritaires, représente une réponse globale à la lutte contre la pauvreté et la précarité :

- 1.Prévenir la pauvreté dès l'enfance** avec notamment la création du service public de la petite enfance.
- 2.Favoriser l'accès à l'emploi pour tous** grâce à la réforme France Travail, notamment pour les jeunes éloignés de l'emploi.
- 3.Assurer l'accès aux droits** par la solidarité à la source, visant à simplifier l'allocation de prestations sociales.

4.Soutenir une transition écologique et solidaire, en intégrant des objectifs environnementaux au cadre de lutte contre la pauvreté.

Le Ministre a également souligné la nécessité d'impliquer les entreprises, qui peuvent jouer un rôle crucial en soutenant les travailleurs pauvres, contribuant ainsi à la stabilité et à la fidélisation des salariés en difficulté.

Un engagement budgétaire fort pour 2025

Pour garantir la continuité de ces actions, le Ministre a précisé que le pacte des solidarités est interministériel et que le projet de loi de finances pour 2025 prévoit une hausse de 61 millions d'euros des crédits = de son ministère. Cette enveloppe de 342 millions d'euros est ainsi en hausse de 20 % par rapport à l'année précédente, illustrant la détermination de l'État à donner aux acteurs de la solidarité les moyens nécessaires à leurs missions.

Un dialogue transparent et constructif pour aller plus loin

Paul Christophe a invité les participants à un débat ouvert sur les priorités et les défis à relever. Il a exprimé sa volonté de donner suite à ces échanges par des actions concrètes et de poursuivre un pilotage commun de la mise en œuvre du pacte au niveau territorial.

"Il était essentiel pour moi de rassembler ceux qui portent la parole et accompagnent les personnes en grande fragilité, afin de leur réaffirmer que le Pacte des solidarités est ma priorité. Cet engagement se traduit par des moyens budgétaires dédiés et une vision pluriannuelle qui permettent d'agir de manière structurelle. Le dialogue entre nous et l'écoute des personnes concernées renforce cette dynamique, nous permettant de rendre compte de nos actions et de progresser ensemble." a déclaré Paul Christophe, ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Ministre a réaffirmé l'engagement de fraternité du Premier Ministre et annoncé la tenue d'une réunion plus large au début de l'année 2025 pour continuer à avancer ensemble vers des solutions durables. Cette initiative reflète une vision partagée d'un modèle social français solidaire, inclusif et innovant.

Secrétariat presse et communication

Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité

entre les femmes et les hommes

Cabinet de M. Paul CHRISTOPHE

Mél : sec.presse.sae fh@social.gouv.fr

14, avenue Duquesne

75007 Paris

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)